



## INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date: 22/11/2021

---

**Country:**

**Description of the assignment :** Identifier les bonnes pratiques régionales et globales en termes de prévention et gestion des incendies et effectuer une cartographie des acteurs à impliquer dans la réponse aux feux de forêts notamment dans les phases de prévention et d'intervention.

**Project name: Appui à la réponse nationale pour la redynamisation économique et forestière et à la prévention contre feux de forêts**

**Period of assignment/services (if applicable): Décembre 2021 – Février 2022.**

Proposal should be submitted at the following address [procurement.project.dz@undp.org](mailto:procurement.project.dz@undp.org) no later than December 4<sup>th</sup>, 2021.

Any request for clarification must be sent in writing, or by standard electronic communication to the address or e-mail indicated above. [*The procuring UNDP entity*] will respond in writing or by standard electronic mail and will send written copies of the response, including an explanation of the query without identifying the source of inquiry, to all consultants.

## 1. BACKGROUND

L'Algérie est fortement exposée aux incendies de forêts, qui affectent chaque année en moyenne 33.000 Ha et parcourent davantage de terres, détruisant sur leur passage la faune, la flore, les paysages et les terres agricoles. Du fait du changement climatique, ces incendies ont connu une augmentation significative ces dernières années et représentent un risque majeur causant pertes humaines écologiques, et économiques. En 2021, l'ampleur de ces incendies a été sans précédent, les conditions climatiques extrêmes caractérisées par une très forte sécheresse et des vents défavorables couplés à des facteurs humains volontaires ou involontaires ont provoqué des feux dévastateurs sur plusieurs wilayas du pays, ravageant plus de 90.000 Ha de terres. L'impact de ces incendies à récurrence annuelle est multiple et affecte les paysages, la biodiversité, aggrave le risque d'érosion et contribue à diminuer le stockage de carbone. En outre, ces incendies ont notamment une incidence socio-économique significative et contribuent à la perte de valeur en termes de production de produits forestiers et affectent les moyens de subsistance des populations locales.

Le Gouvernement algérien a mis en place, en 2021, un plan de réhabilitation et de restauration des paysages forestiers incendiés et a entrepris d'importantes actions d'intervention et de prévention de ces incendies, notamment à travers la mise en œuvre de Plans Feux de Forêts sur 40 wilayas. Par ailleurs, des moyens importants doivent être mobilisés pour la réhabilitation des écosystèmes dégradés, afin de prévenir les risques liés à l'érosion hydrique et redynamiser les économies locales affectées. Afin de faire face à cette situation, le PNUD Algérie appuie et accompagne la Direction Générale des Forêts afin de mettre en place une série d'actions d'urgence et à moyen/long terme visant à restaurer les paysages forestiers dégradés avant les fortes pluies prévus en automne, contribuer à la revitalisation économique des zones affectées. En outre, cette initiative s'inscrit dans l'objectif du renforcement de la résilience des écosystèmes face aux aléas climatiques, et de la réalisation des objectifs en termes de neutralité des terres tels qu'inscrits dans la Contribution Nationale Déterminée de l'Algérie. Par ailleurs, l'initiative s'inscrit dans le programme national mené par la DGF pour la réhabilitation des paysages forestiers incendiés et se veut en cohérence avec les engagements régionaux et mondiaux pour la restauration des terres dégradées à horizon 2030, dans le cadre de la décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, l'AFR100 prévoyant la restauration de 100 millions de terres déboisées en Afrique, le défi de Bonn aspirant à la restauration de 350 millions d'hectares de forêts dégradées, et l'engagement d'Agadir pour la restauration de 8 millions d'hectares de forêts en méditerranée Et l'atteinte des objectifs de développement durable.

Cette initiative sera déployée en deux phases : actions urgentes et actions à moyen/long terme.

**Actions urgentes** : Les incendies récents ont eu un impact immédiat sur les écosystèmes naturels et ont contribué fortement à dégrader les terres les rendant davantage vulnérables aux phénomènes d'érosion à court terme. Afin de favoriser la reconstitution de l'état initial du paysage forestier et favoriser le réaménagement de l'espace occupé par les forêts dégradées et les prémunir contre les effets de l'érosion, il est important de mener les actions suivantes :

- 1) Actions de réhabilitation et de restauration des paysages forestiers incendiés
- 2) Travaux d'assainissement d'urgence
- 3) Travaux de prévention et de protection des terres contre l'érosion hydrique (Actions antiérosives)

#### 4) Diagnostic d'impact environnemental des incendies sur la biodiversité dans les paysages forestiers incendiés

Dans le cadre de cette initiative, et afin de mieux informer les actions à entreprendre à moyen et long termes, des diagnostics complets, visant à identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour accompagner les efforts nationaux de lutte contre les feux de forêts, devront être menés. Ces diagnostics viseront notamment à identifier l'impact des incendies sur les écosystèmes, la biodiversité et sur l'économies locale. Ils serviront à informer des mécanismes de suivi adéquats, à identifier des mécanismes de lutte antiérosive, et seront également l'occasion de mettre en évidence des bonnes pratiques locales, régionales et globales de prévention des feux de forêts.

Le PNUD propose ainsi d'appuyer la DGF à travers une étude visant à identifier les meilleures pratiques régionales et globales en termes de prévention et d'intervention en cas de feux de forêts. Cette étude visera à mettre en évidence, à travers une approche de benchmarking, les mécanismes les plus efficaces et les plus adaptés pour faciliter la prévention des incendies et à identifier les modalités d'intervention les plus adaptées à l'ampleur des feux annuels en Algérie. Cette étude devra enfin identifier des contextes se rapprochant de l'Algérie avec une expérience significative en termes de prévention des incendies, d'alerte et en termes d'intervention rapide. Cette étude visera enfin à établir une cartographie, sur la base du benchmarking, des principaux acteurs impliqués dans la prévention et dans la réponse d'urgence.

Cet appel vise à recruter un/e consultant/e international/e et un/e consultant/e national/e afin de mener ce travail de diagnostic et à informer les actions menées par le Gouvernement pour prévenir les incendies de forêts et pour intervenir en cas de survenance.

## 2. SCOPE OF WORK, RESPONSIBILITIES AND DESCRIPTION OF THE PROPOSED ANALYTICAL WORK

L'expert international en étude d'impact environnemental des feux de forêts, recruté pour le Projet et placé sous l'autorité du Team leader du programme Nature, Climat, Energie au PNUD et de la Directrice de la Coopération au sein de la Direction Générale des Forêts, travaillera en étroite collaboration avec le Programme Analyste et Coordonnateur et les autres experts (internationaux et nationaux) recrutés dans le cadre du projet.

L'expert aura pour principales missions :

### **Tâche 1 : Mener des recherches documentaires initiales**

- Mener des recherches documentaires initiales ;
- Analyser les mécanismes déjà en place en Algérie en termes de prévention et d'intervention contre les feux de forêts, notamment au niveau stratégique, local et opérationnel. Cette analyse devra inclure l'analyse du cadre réglementaire, des mécanismes en place pour prévenir les feux de forêts, des mécanismes de réponse en cas de survenance de feux et une cartographie des acteurs impliqués dans l'atténuation, la préparation et la réponse;
- Identifier des contextes similaires à l'Algérie avec une expérience démontrée et avérée en termes d'atténuation, prévention et réponse;
- Identifier les mécanismes de coordination impliqués dans la prévention, l'atténuation et dans la réponse en cas de feux de forêts, notamment au niveau local ;

### **Tâche 2 : Mener un travail de consultation international**

- Mener des entretiens avec les acteurs nationaux impliqués dans la prévention et dans la réponse aux feux de forêts afin d'identifier leurs besoins en termes de renforcement de capacités ;
- Mener des entretiens avec des acteurs internationaux, impliqués dans la prévention et dans l'intervention contre les feux de forêts, notamment parmi les services de protection civile et des forêts, des pays identifiés dans la première phase de l'étude ;

### **Tâche 3 : Formuler des recommandations et des orientations stratégiques**

- Sur la base des résultats de l'étude et des consultations, élaborer un rapport enrichi de recommandations stratégiques visant à renforcer les mécanismes de prévention et d'intervention en cas de feux de forêts ;
- Proposer un plan d'action opérationnel pour faciliter l'atténuation et la prévention contre les feux de forêts, ainsi qu'un document d'orientation stratégique visant à orienter les actions d'intervention en cas de feux de forêts, notamment en termes opérationnels ;
- Proposer une théorie de changement pour faciliter le renforcement de la réponse nationale contre les feux de forêts, incluant les mécanismes à mettre en place ainsi qu'un plan d'action pour faciliter la circulation de l'information en cas d'intervention ;
- Proposer un plan de renforcement de capacités institutionnelles et opérationnelles pour renforcer la réponse nationale contre les feux de forêts.

#### **Livrables :**

- Une note méthodologique avec chronogramme indicatif pour une mission de 30 jours ouvrables ;
- Un rapport préliminaire de l'étude documentaire ;
- Des rapports de missions et minutes de réunions consultatives ;
- Un rapport final comprenant l'étude documentaire, les minutes des consultations régionales et internationales, un rapport de l'atelier d'échanges de bonnes pratiques, une cartographie des acteurs impliqués, une théorie de changement ainsi que des plans d'action opérationnels.

### **3. REQUIREMENTS FOR EXPERIENCE AND QUALIFICATIONS**

#### **Expert.e international.e :**

##### **I. Academic Qualifications:**

Diplôme de doctorant en gestion des risques de catastrophe avec spécialisation en gestion des risques en milieu forestier, ou en sciences de l'environnement ou domaines connexes relatifs à la réponse aux feux de forêts

Ou

Diplôme de Master en gestion des risques de catastrophe avec spécialisation en gestion des risques en milieu forestier, ou en sciences de l'environnement ou domaines connexes relatifs à la réponse aux feux de forêts

**II. Years of experience:**

L'expert/e devra notamment avoir :

- Au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la prévention et de l'intervention contre les feux de forêts ;
- Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs ;
- Connaissance des contextes d'intervention en cas de catastrophe et de relèvement ;
- Maîtrise des méthodologies et outils d'évaluation des risques liés aux feux de forêts ;
- La maîtrise des outils de cartographie SIG serait un atout ;
- Une expérience préalable de travail avec un groupe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

**III. Competencies:**

- Connaissance et compréhension du contexte national algérien et international sur les questions liées à la gestion des risques et gestion des catastrophes en milieu forestier ;
- Compréhension des cadres réglementaires et engagement internationaux en termes de préservation des écosystèmes ;
- Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et à encourager la participation effective des acteurs sur le terrain ;
- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de travail collaboratif avec des personnes ayant des cultures différentes, et d'autres partenaires nationaux et internationaux ;
- Très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Parfaite maîtrise du Français et très bonne connaissance de l'Anglais. La connaissance de l'Arabe serait un atout.

**Expert.e Nationale**

**I. Academic Qualifications:**

Diplôme de doctorant en gestion des risques de catastrophe avec spécialisation en gestion des risques en milieu forestier, ou en sciences de l'environnement ou domaines connexes relatifs à la réponse aux feux de forêts

Ou

Diplôme de Master en gestion des risques de catastrophe avec spécialisation en gestion des risques en milieu forestier, ou en sciences de l'environnement ou domaines connexes relatifs à la réponse aux feux de forêts

**II. Years of experience:**

L'expert.e devra notamment avoir :

- Au moins six (6) ans d'expérience dans le domaine de la prévention et de l'intervention contre les feux de forêts ;
- Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs ;
- Connaissance des contextes d'intervention en cas de catastrophe et de relèvement ;
- Maîtrise des méthodologies et outils d'évaluation des risques liés aux feux de forêts ;
- La maîtrise des outils de cartographie SIG serait un atout ;
- Une expérience préalable de travail avec un groupe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

### III. Competencies:

- Connaissance et compréhension du contexte national algérien et international sur les questions liées à la gestion des risques et gestion des catastrophes en milieu forestier ;
- Compréhension des cadres réglementaires et engagement internationaux en termes de préservation des écosystèmes ;
- Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et à encourager la participation effective des acteurs sur le terrain ;
- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de travail collaboratif avec des personnes ayant des cultures différentes, et d'autres partenaires nationaux et internationaux ;
- Très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Parfaite maîtrise du Français et de l'Arabe. Une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout.

### **4. DOCUMENTS TO BE INCLUDED WHEN SUBMITTING THE PROPOSALS.**

Interested individual consultants must submit the following documents/information to demonstrate their qualifications:

1. Proposition :

- (i) Démontrer une parfaite compréhension des TdR ;
- (ii) Fournir une brève méthodologie sur la mise en œuvre de la mission ;
- (iii) Démontrer une motivation particulière à mener la mission.

2. Proposition financière

3. CV personnel comprenant une expérience passée dans des projets similaires et au moins 3 références

### **5. FINANCIAL PROPOSAL**

La proposition financière précisera les honoraires quotidiens, les frais de déplacement et les indemnités journalières indiqués dans des rubriques distinctes. Les paiements seront versés au consultant individuel en fonction du nombre de jours travaillés.

Voyage :

Tous les frais de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de voyage et de visa nécessaires pour les déplacements prévus dans le cadre de la mission du consultant individuel.

De manière générale le PNUD, ne devrait pas accepter des frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique. Dans le cas où le/la consultant(e) souhaite voyager dans une classe supérieure, les frais du voyage seront à sa charge.

Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais du voyage, y compris les billets, l'hébergement et les frais de terminal sera convenu avec l'unité habilitée du PNUD avant le déplacement du consultant(e). Ces frais seront éventuellement remboursés.

### **6. EVALUATION**

## 2. Cumulative analysis

When using this weighted scoring method, the award of the contract should be made to the individual consultant whose offer has been evaluated and determined as:

- a) responsive/compliant/acceptable, and
- b) Having received the highest score out of a pre-determined set of weighted technical and financial criteria specific to the solicitation.

\* Technical Criteria weight; [To be determined]

\* Financial Criteria weight; [To be determined]

Only candidates obtaining a minimum of XXX point would be considered for the Financial Evaluation

<b>Criteria</b>	<b>Weight</b>	<b>Max. Point</b>
<p><b>Qualifications académiques :</b> Diplôme de doctorant en gestion des risques de catastrophe avec spécialisation en gestion des risques en milieu forestier, ou en sciences de l'environnement ou domaines connexes relatifs à la réponse aux feux de forêts</p> <p>Ou</p> <p>Diplôme de Master en gestion des risques de catastrophe avec spécialisation en gestion des risques en milieu forestier, ou en sciences de l'environnement ou domaines connexes relatifs à la réponse aux feux de forêts</p>	14%	10          5
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins dix (10) ans d'expérience (6 ans pour l'expert national) dans le domaine de la prévention et de l'intervention contre les feux de forêts.</li> <li>- Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs ;</li> <li>- Maîtrise des méthodologies et outils d'évaluation des risques liés aux feux de ;</li> </ul>	57%	10     5   10    10

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une expérience préalable de travail avec un groupe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.</li> <li>- Maîtrise avérée des outils de cartographie SIG ;</li> </ul>		5
<p>Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées à la biodiversité, à la préservation des écosystèmes et des forêts</p>	14%	10
<p>Très bonne capacité rédactionnelle et de communication et parfaite maîtrise du Français et très bonne connaissance de l'Anglais, la maîtrise de l'Arabe serait un atout (international) –</p> <p>Très bonne capacité rédactionnelle et de communication ; Parfaite maîtrise du Français et de l'Arabe. Une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout. (national)</p>	14%	10
	100%	70

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante :  $NF = 100 \times Fm / F$  (F étant le prix de l'offre financière).